

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 10 novembre 2014 à 19h30, au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles.

Formant quorum.

Présents : Monsieur André Leblond, maire;

Messieurs Robert Forest et Philippe Leclerc et Arnaud Gagnon et Jean-Paul Rioux, conseillers, Mesdames Nancy Lafond et Carmen Nicole, conseillères.

Résolution : 11.2014.290

5.o) ADOPTION DE LA RÉSOLUTION DE CUPW-STTP POUR SAUVER POSTES CANADA

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adresse à la ministre responsable de Postes Canada afin de demander au gouvernement fédéral d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et d'envisager de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Vraie copie certifiée conforme


Denis Ouellet, Directeur général et secrétaire-trésorier